



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°511 du 30 janvier au 5 février 2025

AES
RÉORGANISATION
DU TRAFIC AÉRIEN

LOI 052
BILAN MITIGÉ

CAN 2025
LES CHANCES DES AIGLES



RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

JUSQU'OUÀ IRA LA CLASSE POLITIQUE ?

Malgré des récents signaux positifs, le gouvernement n'a toujours pas dévoilé de chronogramme électoral. Une situation qui irrite la classe politique.

GRATUIT

Ne peut être vendu

QUI VEUT ÉPOUSER MON FILS

AFRIQUE



**QUI SERA L'EPOUSE ET LA BELLE-FILLE IDEALE ?
RDV LE SAMEDI A 20H30 SUR CANAL+**

POP

ÉDITO

Désinformation : Un fléau laissé sans contrôle

La récente décision de Meta (Société mère de Facebook) d'abandonner son programme de vérification des faits au profit d'un système de « notes communautaires » est très préoccupante. Sous le prétexte de la promotion de la liberté d'expression, cette initiative déplace la responsabilité de la vérification des informations sur les utilisateurs eux-mêmes, ouvrant la porte à une prolifération incontrôlée de la désinformation. Cette situation intervient dans un contexte politique particulièrement délicat, marqué par le retour de Donald Trump, dont les relations avec les médias traditionnels sont tendues et la diffusion de fausses informations fréquente. Le choix de Meta semble être une concession stratégique, visant à s'aligner avec la nouvelle administration américaine au détriment de l'intégrité de l'information. Les conséquences potentielles de cette décision sont très inquiétantes pour l'Afrique en particulier. Dans de nombreux pays du continent, les infrastructures de vérification des informations sont souvent insuffisantes. La désinformation a déjà alimenté des violences, exacerbé des tensions ethniques et fragilisé des processus démocratiques. Sans une régulation stricte, les plateformes de Meta pourraient devenir des vecteurs de chaos informationnel, déstabilisant davantage des sociétés déjà vulnérables. D'où l'importance pour les États africains de prendre conscience de cette menace immédiate. Ils doivent impérativement renforcer leurs mécanismes de régulation des médias sociaux, investir dans l'éducation aux médias et soutenir des initiatives locales de vérification des faits. La société civile, les organisations non gouvernementales et les institutions éducatives ont également un rôle à jouer, en sensibilisant les populations aux dangers de la désinformation. Face à l'abdication de responsabilité des géants technologiques, il appartient aux nations, en particulier à celles de l'Afrique, de se mobiliser pour protéger leurs citoyens contre ce fléau perfide et insidieux.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

150 milliards

de FCFA, c'est le montant du financement de la campagne cotonnière 2024-2025 au Mali.

ILS ONT DIT...

- « Le Burkina Faso, le Mali et le Niger restent debout, restent dignes, restent résilients, mais aussi nos populations restent confiantes en leur avenir et avancent avec détermination pour la réalisation de leur pleine souveraineté ». **Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**, 28 janvier 2025.
- « La Commission (de la CEDEAO) a mis en place une structure pour faciliter les discussions sur ces modalités avec chacun des trois pays. Ce message est nécessaire pour éviter toute confusion et toutes perturbations dans la vie et les affaires de nos populations pendant cette période de transition ». **CEDEAO**, 29 janvier 2025.

RENDEZ-VOUS

30 janvier-2 février 2025 :

Festival du Livre Africain de Marrakech (FLAM)

11 février 2025 :

Coupe d'Afrique du Dibi, Place du Cinquantenaire, Bamako.

14 février 2025 :

Forum international de l'Entrepreneuriat du Mali, CICB.

17 janvier-28 février 2025 :

Exposition, « le murmure des formes », IFM, Bamako.

UN JOUR, UNE DATE

30 janvier 1944 : Début à Brazzaville de la réunion du gouvernement provisoire du général de Gaulle pour rétablir son autorité sur les colonies françaises d'Afrique.



Pr Mariam Sako est la première femme agrégée de cardiologie au Mali. Elle s'est classée deuxième de sa spécialité lors du dernier concours du CAMES en Guinée en novembre 2024.



Ibrahima Chérif Bah, ancien gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, est accusé de détournement de fonds publics, de corruption, d'abus de fonction et de vol pour un montant de 10 millions de dollars. Son procès est fixé au 3 mars 2025.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Des manifestants s'en prennent à des ambassades à Kinshasa en RDC, le 28 janvier 2025.

RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL : JUSQU'OUÛ IRA LA CLASSE POLITIQUE ?

Malgré quelques récents signaux positifs pour l'organisation des élections, le gouvernement n'a toujours pas annoncé de chronogramme pour la tenue du scrutin présidentiel devant mettre un terme à la Transition. Au sein de la classe politique, les appels au retour à l'ordre constitutionnel se multiplient.

MOHAMED KENOUI

Après un moment de silence suite à la levée de la suspension des activités des partis et associations à caractère politique en juillet 2024, les acteurs politiques semblent désormais décidés à se faire entendre, notamment sur l'épineuse question du retour à l'ordre constitutionnel. Dans une déclaration en date du 22 janvier 2025, les partis membres de la Coalition du 31 mars 2024 sont montés au créneau pour demander aux autorités de la Transition d'organiser dans les meilleurs délais un cadre de concertation entre le gouvernement et la classe politique pour débattre de la question du retour à l'ordre constitutionnel et convenir d'une nouvelle architecture inclusive et consensuelle. Ces partis exigent également des autorités de fixer un chronogramme détaillé et précis vers les élections avant la fin du premier trimestre 2025 et de conduire de manière diligente et inclusive l'ensemble des tâches entrant dans le cadre du processus de retour à un ordre constitutionnel normal. « Les parties signataires ont suivi le discours à la Nation du Chef de l'État le 31 décembre 2024. Elles notent avec un grand étonnement l'absence dans ce discours de toute référence à l'organisation des élections et singulièrement celle devant mettre fin à la période transitoire dans laquelle notre pays vit depuis bientôt 5 ans, soit autant qu'un mandat électoral dans notre pays », souligne la déclaration. Pour Dr. Youssouf Diawara, Président du Parti Yelema, signataire de cette déclaration, si la coalition revient à la charge après sa première

déclaration pour un retour à l'ordre constitutionnel du 31 mars 2024, c'est parce que les objectifs fixés par les autorités de la Transition elles-mêmes n'ont pas été atteints. « Après deux prolongations, il est important pour nous en tant que partis politiques de demander à nos autorités de fixer le cap pour sortir de cette transition qui n'a que trop duré », clame-t-il.

Appels multiples Avant la sortie des partis membres de la coalition du 31 mars 2024, d'autres acteurs politiques donnaient déjà de la voix. Le 8 janvier dernier, lors d'une conférence de presse, l'ancien Premier ministre Moussa Mara a appelé les autorités de la Transition à fixer un chronogramme et à travailler avec les acteurs politiques sur la conduite des étapes devant mener aux élections. « Le retour à l'ordre constitutionnel ne doit plus être un sujet tabou, parce que nos autorités elles-mêmes ont inscrit dans le budget de l'exercice 2025

Après deux prolongations, il est important pour nous en tant que partis politiques de demander à nos autorités de fixer le cap pour sortir de cette transition qui n'a que trop duré.

des ressources pour organiser les élections », a-t-il insisté. Une semaine plus tard, le 15 janvier 2025, c'était au tour de Me Mountaga Tall, Président du CNID - Faso Yiriwaton, d'alerter sur la nécessité de tenir les élections pour mettre fin à la Transition. Pour cette figure de proue du M5 RFP, le refus des élections ou leur report sans fin appa-



Les leaders de la coalition du 31 mars lors d'une déclaration à Bamako.

rait comme « une impasse et un piège à éviter à tout prix ». « Nul ne peut raisonnablement soutenir l'impossibilité de tenir des consultations électorales pour des raisons sécuritaires après la tenue de la consultation référendaire dans des conditions sécuritaires plus précaires », averti Me Tall lors de sa traditionnelle cérémonie de présentation de vœux à la presse. De son côté, lors de la célé-

Transition se termine « le plus vite possible », « cinq ans pour une transition, c'est une durée exceptionnellement longue ». Du point de vue de l'analyste politique Dr. Bakary Traoré, ces appels répétés des acteurs politiques lancés aux autorités du pays vont dans le sens d'une demande d'accélération des actions en vue du retour à l'ordre constitutionnel. Même si pour lui la classe politique est dans son rôle, M. Traoré

indique qu'il y a plusieurs actes qui ont été posés par les autorités de la Transition qui vont dans le sens de l'organisation des élections.

Quels moyens ? Dans leur déclaration du 22 janvier, les partis membres de la Coalition du 31 mars ont annoncé qu'ils useraient de tous les moyens légaux pour obtenir le retour

REPÈRES

25 septembre 2023 :

Le gouvernement annonce un « léger report » de l'élection présidentielle initialement prévue en février 2024

31 décembre 2024 :

Dans son discours du nouvel an, le Président de la Transition n'aborde pas le sujet de l'organisation des élections

22 janvier 2025 :

Déclaration de la coalition du 31 mars 2024 demandant un chronogramme électoral avant la fin du premier trimestre 2025

à l'ordre constitutionnel normal, « sans lequel il n'existe aucune chance pour le Mali de sortir des crises multidimensionnelles qui l'assaillent ». « Tout ce qui est légal à nos yeux, nous le ferons. Nous le faisons déjà et nous allons continuer », appuie Dr. Youssouf Diawara. Pour Hamidou Doumbia, Secrétaire politique et Porte-parole du même parti, des manifestations ne sont pas exclues, parce qu'elles

font partie des moyens légaux. « Nous avons le droit de manifester et de montrer notre mécontentement par tous les moyens », affirme-t-il. Mais pour l'heure, assure Hamidou Doumbia, la coalition se focalise sur le délai de 3 mois qu'elle a donné et espère que le gouvernement arrivera à établir un calendrier pour la sortie de la Transition pendant cette période. « Mais si ce n'est pas le cas nous nous regrouperons et nous déciderons quels moyens démocratiques et légaux mettre en place. Mais une chose est sûre, ce sera plus qu'une simple déclaration », prévient-il. Même si le délai de 3 mois donné au gouvernement pour établir un chronogramme électoral apparaît comme une forme de pression des acteurs politiques sur les autorités de la Transition, le porte-parole du parti Yelema soutient que ce n'est pas le cas. « Ce n'est pas une manière de mettre la pression sur le gouvernement, mais plutôt de rappeler aux autorités que nous devons sortir de la Transition et que

cette fois-ci, la classe politique est vraiment décidée à travailler à ce qu'on en sorte par le haut », affirme M. Doumbia.

Gain de cause ? Dans sa configuration actuelle, la classe politique parviendra-t-elle à faire pression sur les autorités de la Transition et à obtenir un chronogramme électoral avant la fin du premier trimestre 2025, comme l'exige la Coalition du 31 mars ? « Tout va dépendre des futures rencontres qui pourraient avoir lieu entre le gouvernement et la classe politique. Pour moi, le timing n'est pas important : le plus important c'est de tomber d'accord sur des points qui permettront de dégager un chronogramme électoral », répond Dr. Bakary Traoré. Cependant, Alassane Abba, Secrétaire général de la CODEM, estime que la classe politique ne pèse pas assez aujourd'hui pour amener les autorités de la Transition à organiser les élections dans un bref délai, parce qu'elle est divisée. « Il faut que la classe politique prenne conscience de la situation. Tant qu'elle n'aura pas pris conscience de l'enjeu pour se mettre ensemble pour mener un combat commun, rien n'est possible », tranche-t-il.

D'ailleurs, l'Alliance Jiguiya Kura, bâtie autour de la CODEM, pourtant membre de la Coalition du 31 mars 2024, n'est pas signataire de la déclaration du 22 janvier 2025 appelant à un retour à l'ordre constitutionnel. « Nous n'avons pas signé la déclaration parce que pour nous, aujourd'hui, demander l'organisation des élections dans le contexte actuel, c'est demander quelque chose que nous n'obtiendrons pas. Même si un calendrier est fixé, nous pensons qu'il n'aura aucune chance d'être respecté », explique M. Abba. Pour ce dernier, la classe politique doit « réfléchir à autre chose » si elle veut l'organisation rapide des élections. ■

3 QUESTIONS À



DR. ABDOULAYE AMADOU SY

Ancien Président de la COFOP

1 Comment réagissez-vous aux récents appels de la classe politique pour un retour à l'ordre constitutionnel ?

La classe politique est dans son rôle. Un retour à l'ordre constitutionnel appelle à l'organisation des élections. Je pense qu'aujourd'hui, à partir du moment où le référendum a pu se tenir, on peut également organiser le scrutin présidentiel pour mettre fin à la Transition.

2 La classe politique est-elle aujourd'hui en mesure d'imposer un timing au gouvernement ?

Nous savons tous que cette classe politique est rejetée par la majorité du peuple malien, en raison des erreurs fondamentales qu'elle a commises sous la 3ème République. Je ne vois pas comment elle pourrait imposer des décisions au gouvernement.

3 Comment analysez-vous le silence du Président de la Transition concernant l'organisation des élections ?

J'estime que le rôle du Président de la Transition n'est pas toujours d'intervenir sur les sujets, mais de prendre des décisions. À l'occasion de son discours du 22 septembre 2024, le Président avait déjà évoqué les élections et dans le budget 2025 des dépenses électorales sont prévues. C'est déjà beaucoup parler. Les aspects techniques de l'organisation des élections reviennent désormais à l'AIGE. C'est à cet organe de nous situer sur l'état d'avancement de la préparation des élections. Ce n'est plus au niveau du Président de la Transition.

TRANSITION : LA CLASSE POLITIQUE MOBILISÉE POUR LE RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Depuis un moment, les appels se multiplient au sein de la classe politique pour un retour à l'ordre constitutionnel. Retour en images sur quelques déclarations des acteurs politiques sur l'organisation des élections pour la fin de la transition.



Le retour à l'ordre constitutionnel ne doit plus être un sujet tabou parce que nos autorités elles-mêmes ont inscrit dans le budget de l'exercice 2025 des ressources pour organiser les élections. **Moussa Mara, ancien Premier ministre**, le 8 janvier 2025.



Nul ne peut raisonnablement soutenir l'impossibilité de tenir des consultations électorales pour des raisons sécuritaires après la tenue de la consultation référendaire dans des conditions sécuritaires plus précaires. **Maître Moutaga Tall, Président du CNID Faso-Yirivaton**, le 15 janvier 2025.



Les parties signataires useront de tous les moyens légaux pour obtenir le retour à l'ordre constitutionnel normal, sans lequel il n'existe aucune chance pour le Mali de sortir des crises multidimensionnelles qui l'assaillent. **Coalition du 31 mars**, déclaration du 22 janvier 2025.



Nous souhaitons que la transition se termine le plus rapidement possible parce que nous avons déjà fait 4 années et bientôt 5 ans de transition. Pour une transition, c'est une durée exceptionnellement longue et nous pensons que pour un pays qui veut rester démocratique, il faut aller le plus rapidement possible au retour à l'ordre constitutionnel. **Moussa Sinko Coulibaly, Président de la Ligue démocratique pour le changement (LDC)**, le 20 janvier 2025.



Après deux prolongations, il serait important pour nous, en tant que partis politiques, de demander à nos autorités de fixer le cap pour sortir de cette transition qui n'a que trop duré. **Dr Youssouf Diawara, Président du parti YELEMA**.



Les élections ne sont pas une priorité pour les autorités. Il faut que nous réfléchissions à autre chose si nous voulons vraiment les amener à organiser les élections. **Alassane Abba, Secrétaire général de la CODEM**.



Les manifestations ne sont pas exclues. Elles font partie des moyens légaux. Nous avons le droit de manifester et de montrer notre mécontentement par tous les moyens. Nous nous regrouperons et nous déciderons de quels moyens démocratiques et légaux mettre en place. Mais une chose est sûre, ce ne sera plus qu'une simple déclaration. **Hamidou Doumbia, Secrétaire politique du parti YELEMA**.



Source : Rédaction



Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62
www.sahelinfusion.com

DIX ANS APRÈS LA LOI 052 : LES FEMMES TOUJOURS EN QUÊTE DE LEUR PLACE

En décembre 2015, le Mali adoptait la Loi n°2015-052 instaurant un quota de 30% de femmes pour les postes nominatifs et électifs, une avancée majeure vers l'égalité des genres. Pourtant, dix ans plus tard, cette ambition peine à se concrétiser.

MASSIRÉ DIOP

L'application de cette loi reste largement insuffisante face à une population féminine représentant près de la moitié du pays. En décembre 2024, la Commission de rédaction du projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation comptait 36 membres, dont seulement 2 femmes, soit 5,5% de représentation féminine. Cette sous-représentation se retrouve aussi dans les commissions de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et la Commission nationale d'intégration. Pourtant, les femmes sont en première ligne de la crise sécuritaire, aussi bien en tant que victimes qu'en tant qu'actrices de la médiation et de la reconstruction sociale. En 2024, la Direction nationale du Développement social recensait 378 363 personnes dépla-



Malgré la loi 052, les femmes sont toujours sous-représentées dans les postes décisionnels.

3 943 survivantes ont reçu une prise en charge et entre juillet et septembre 2024 378 nouveaux cas ont été signalés. Dans 85% des cas, les victimes n'ont pas obtenu justice, freinées par la pression sociale et l'insécurité.

progrès sont visibles dans les forces de défense et de sécurité. Ces dernières années, plusieurs femmes ont été nommées Commissaires de police et à des postes stratégiques. En 2024, plusieurs officières ont été promues au grade de Générale, marquant une avancée historique pour la présence féminine dans les hautes sphères militaires. Ces succès montrent qu'avec une volonté politique forte et des mécanismes de promotion inclusifs, l'égalité des genres est possible.

Quels leviers pour une application effective ? Pour que la Loi 052 atteigne pleinement ses objectifs, il est important de renforcer sa mise en œuvre par des mesures concrètes. La création d'observatoires nationaux de l'égalité des genres permettra de contrôler et de publier régulièrement des rapports sur son application. Un système de sanctions financières et institutionnelles devra contraindre les partis politiques et administrations publiques à respecter les quotas, sous peine de restrictions budgétaires. Parallèlement, selon des organisations féminines, des formations et programmes de mentorat doivent être

Dix ans après l'adoption de la Loi 052, les femmes restent largement sous-représentées dans les postes décisionnels.

cées internes, dont 219 158 femmes représentant 58% du total. Par ailleurs, parmi les 87 628 réfugiés maliens ayant fui vers les pays voisins, 45 005 sont des femmes, soit 52% de cette population en exil. Ces chiffres montrent l'impact disproportionné des conflits sur elles, aggravant leur vulnérabilité face aux violences et aux difficultés de subsistance. Les crises humanitaires et climatiques accentuent ces inégalités. Selon l'UNFPA, en 2024, les inondations ont touché 129 378 personnes, détruit 8 423 habitations et endommagé 24 centres de santé, affectant en premier lieu les femmes responsables des foyers. Par ailleurs, les Violences basées sur le genre (VBG) restent une préoccupation majeure. Entre mai 2023 et janvier 2024,

Des avancées notables dans les forces de défense et de sécurité Si les secteurs politique et administratif peinent à appliquer la Loi 052, des

EN BREF

PAIX ET RÉCONCILIATION : LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE RÉDACTION DE LA CHARTE

La Commission nationale de rédaction de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation a débuté ses travaux le mardi 28 janvier 2025. Présidée par l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maïga, elle vise à finaliser ce document essentiel pour la cohésion sociale. Créée en décembre 2024 pour remplacer la commission précédente, elle réunit 36 membres, dont des experts, des personnalités politiques et des ministres comme Alousséni Sanou (Économie et Finances), Amadou Kéïta (Mines) et le Général Ismaël Wagué (Réconciliation). Le Rapporteur général Boubacar Sow a rappelé que l'avant-projet issu de consultations avec la population, les organisations et les autorités traditionnelles, a été remis au Chef de l'État. La nouvelle Commission élargie doit enrichir ce texte en intégrant des améliorations substantielles. Ousmane Issoufi Maïga a insisté sur l'importance de cette initiative, recommandée par le Dialogue Inter-Maliens, pour instaurer la paix et la réconciliation. Dans un contexte sécuritaire et politique complexe, cette Charte doit restaurer la confiance et poser les bases d'une réconciliation durable. ■

développés pour renforcer les compétences en leadership des femmes et favoriser leur accès aux postes à responsabilité. La mobilisation des acteurs politiques et sociaux, ainsi que l'implication de la société civile, des ONG et des partenaires internationaux, sera déterminante pour maintenir la pression sur les décideurs et garantir l'application effective de la loi.

Pour ces organisations, le respect de la Loi 052 ne doit pas être un simple principe mais une exigence politique et institutionnelle, pour une gouvernance plus inclusive et équilibrée au Mali. ■



OLIVIER DUBOIS

« On est un petit rien dans un grand tout »

Enlevé à Gao en avril 2021, Olivier Dubois a passé 711 jours en captivité avant d'être libéré en mars 2023. Son livre, qui sort ce 30 janvier 2025, revient sur cette expérience, entre survie, isolement et confrontation à l'inconnu. Dans cet entretien, il partage les épreuves marquantes de sa détention, la manière dont il s'est reconstruit et comment cette captivité a influencé sa vision du journalisme et de la vie.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Quelles ont été les épreuves les plus marquantes durant votre détention et comment avez-vous trouvé la force de les surmonter ?

C'était une rupture totale avec ma vie d'avant. Les conditions de vie ont été l'aspect le plus marquant : la chaleur extrême, l'eau rare, les nuits difficiles, la cohabitation forcée avec des insectes et des scorpions. « On est un petit rien dans un grand tout », noyé dans cet environnement hostile. J'ai tenu grâce à l'écriture, en prenant discrètement des notes et surtout en me raccrochant à l'idée que cette épreuve aurait une fin.

Pourquoi avoir choisi un livre pour partager votre expérience et quel message souhaitez-vous transmettre ?

Pendant ma captivité, j'écrivais déjà en cachette. Mais à ma libération je voulais tout mettre derrière moi. Ce n'est qu'en 2024 que j'ai pu affronter ces souvenirs et accepter de les raconter. Ce livre est une façon de témoigner, d'expliquer ce que c'est réellement d'être otage, loin des idées reçues et des spéculations. C'est aussi une manière de répondre à mes proches, qui n'ont jamais osé poser certaines questions.

Après cette expérience, comment percevez-vous le rôle des journalistes en zones de conflits ?

Mon regard sur le métier n'a pas changé. Il est indispensable d'avoir des journalistes sur le terrain, là où les informations ne sont pas accessibles au public. Mais il y a eu un avant et un après. J'ai commis une erreur de jugement en faisant trop confiance à mon fixeur. Aujourd'hui, je serais plus prudent sur les conditions d'un reportage.

Comment avez-vous réussi à vous reconstruire après votre libération ?

C'est un processus toujours en cours. Les premiers mois ont été particulièrement difficiles. Physiquement j'étais libre, mais mentalement j'avais des réflexes de captivité, une confusion permanente. Cette épreuve m'a appris que la vie est précieuse. Quand on frôle la mort, on change de regard sur tout. Voir ses proches, leur dire qu'on les aime, devient essentiel.

Envisagez-vous de continuer à couvrir des zones à risque ?

Oui, mais autrement. Ce n'est pas tant les zones qui changent, mais la façon d'y aller : avec qui, sous quelles garanties ? Mon envie de raconter le monde reste intacte, mais je ne referai pas certaines erreurs. Cette expérience m'a appris à mieux anticiper les risques, sans renoncer à ma mission d'informer. ■

AES : LES ACTEURS DU TRAFIC AÉRIEN ÉCHANGENT À BAMAKO

Les sociétés d'assistance aéroportuaire de la Confédération des États du Sahel (AES) et du Togo sont réunies à Bamako du 27 au 31 janvier 2025. La rencontre vise à mettre en place un cadre d'échanges entre ces différentes structures en vue d'harmoniser les textes et procédures dans l'espace AES afin d'améliorer les services.

FATOUmata MAGUIRAGA

Les représentants des sociétés d'assistance aéroportuaire de la Confédération AES (Burkina Faso, Mali, Niger), plus le Togo, pays invité, se retrouvent à Bamako dans le cadre d'une rencontre initiée par le ministère malien des Transports et des Infrastructures. Cette réunion est « une opportunité saisie par des sociétés privées qui ne se rencontrent pas souvent », se réjouit Bakary Coulibaly, Directeur général de la société d'Assistance aéroportuaire du Mali (ASAM-SA). Les sociétés, qui ont souvent les mêmes défis face aux mêmes acteurs que sont les compagnies aériennes et les gestionnaires d'aéroport, mettront à profit ces quelques jours pour passer en revue leurs systèmes de management de la qualité en vue d'atteindre la performance.

Harmonisation À terme, la rencontre vise à faire l'état des lieux des différentes procédures afin d'évaluer la qualité du service offert et d'envisager les améliorations à apporter. La fluidité du trafic aérien au niveau des différents aéroports, le partage des meilleures pratiques en la matière et l'amélioration des services de chacun restent



Les sociétés d'assistance aéroportuaire de l'AES échangent à Bamako jusqu'au 31 janvier 2025.

les objectifs à atteindre. La sécurité et la sûreté aéroportuaire relèvent d'un travail à la chaîne où les sociétés d'assistance ont un rôle important à jouer. La rencontre de Bamako pourrait notamment conduire à revoir les manuels de procédures afin de les harmoniser. En outre, il s'agit aussi, dans le contexte particulier de la Confédération AES, d'examiner quelles modalités adopter pour harmoniser la gestion des vols spéciaux relatifs au déplacement des autorités dans la sous-région. Outre ces questions importantes, les acteurs aborderont les défis qui restent

posés aux sociétés d'assistance aéroportuaire. Parmi eux, le secteur de la sûreté et de la sécurité, avec l'exigence d'assurer la facilité de déplacement des passagers. Le deuxième défi est celui de la qualité du service, l'objectif étant de mieux gérer les compagnies aériennes, pour lesquelles le délai de traitement est important.

En 2022, l'Afrique de l'Ouest a constitué environ 16% du trafic aérien en Afrique. Le nombre de passagers ayant fréquenté le continent est estimé à plus de 178 millions. Malgré une hausse importante, l'Afrique affiche moins de 3% du trafic mondial de passagers, alors que le continent compte 17% de la population mondiale. ■

EN BREF

PIB AFRICAIN : VERS UNE CROISSANCE DURABLE

L'économie africaine devrait connaître une croissance modérée en 2025. Malgré une reprise tirée par quelques géants, dont le Nigeria, l'Égypte et l'Afrique du Sud, le continent reste confronté à des défis majeurs, selon les Nations Unies. La croissance économique sur le continent devrait passer de 3,4% en 2024 à 3,7% en 2025, avant d'atteindre 4% en 2026. Cette tendance positive est due à la reprise dans les grandes économies et aux efforts en faveur de l'intégration dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Si l'Afrique de l'Est affiche une croissance robuste, le reste du continent est confronté à des défis significatifs, notamment une inflation qui continue d'être à deux chiffres pour certains pays. L'inflation des denrées alimentaires est particulièrement élevée et plusieurs pays ont enregistré des taux supérieurs à 5,0% en 2024, ce qui exacerbe l'insécurité alimentaire des populations vulnérables. Le service de la dette constitue également un frein important, les intérêts devant absorber environ 27% des recettes publiques en Afrique. Cette situation limite la marge de manœuvre des États pour investir dans des domaines cruciaux tels que la santé, l'éducation ou les infrastructures. ■

QUELQUES DONNÉES SUR LE SECTEUR MINIER

Le gouvernement a adopté en 2023 un nouveau code minier ainsi qu'un texte sur le contenu local. L'objectif est d'augmenter les recettes de l'Etat et la participation des privés maliens. Voici en chiffres quelques retombées de ces changements.



Banque Mondiale Le Mali reçoit un crédit de 100 millions de dollars

La Banque Mondiale a approuvé un crédit de 100 millions de dollars (50 milliards de francs CFA) de l'Association Internationale de Développement (IDA) en faveur du Mali. Ce financement permettra d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones bénéficiaires. Le Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMA) soutiendra l'amélioration de

l'accès aux services d'eau potable dans des localités telles que Bamako, Mopti / Sévaré, San, Ouéliésébougou, Dioïla et Bafoulabé / Mahina, selon le communiqué de la Banque Mondiale. Pour la capitale, les travaux comprendront le transfert d'eau de la station de Djicoroni Para à la station de Missira, puis de celle-ci à Kati-Sud. Ils incluront également la

construction d'une station de pompage à Missira, d'un château d'eau de 2 000 m³, ainsi que des branchements sociaux pour les ménages non raccordés à un réseau d'eau potable. Pour les collectivités secondaires, le projet soutiendra la construction de systèmes d'alimentation en eau, y compris des infrastructures de production, des stations de pompage, des châteaux d'eau, un réseau de

distribution, des branchements sociaux et des bornes-fontaines publiques. Environ 500 000 personnes bénéficieront de ces réalisations, dont 50% seront des femmes et 19,2% des jeunes. Le PASEMA ambitionne de répondre de manière durable aux préoccupations immédiates concernant l'accès à l'eau potable, tout en tenant compte de la préservation des ressources en eau. ■



Sécurisez vos données avec notre accès cloud privé.



20 28 00 00
www.afribone.com



CHANGEMENT CLIMATIQUE : 4 MILLIONS D'ÉLÈVES PERTURBÉS PAR DES INTERRUPTIONS SCOLAIRES

Dans le cadre de la Journée internationale de l'Éducation, célébrée le 24 janvier 2025, l'UNICEF a publié un rapport pour souligner l'impact du changement climatique sur l'éducation des enfants. Au Mali et ailleurs dans le monde, les phénomènes climatiques se sont accentués, provoquant des vagues de chaleur, des tempêtes et des inondations record, entraînant des perturbations scolaires en 2024.

FATOUmata MAGUIRAGA



Les inondations entraînent des perturbations scolaires, affectant des millions d'enfants au Mali.

Le Mali a enregistré cette année des quantités record de pluie, les plus importantes depuis 1967. En août 2024, le gouvernement avait déclaré l'état de catastrophe nationale et la rentrée, initialement prévue pour le 1er octobre, avait été reportée au 4 novembre. Plus de 600 établissements scolaires ont été détruits, endommagés ou occupés par des personnes sinistrées l'an dernier suite aux pluies diluviennes. Selon l'UNICEF, au Mali, 4 443 497 élèves ont été affectés par les perturbations scolaires liées au climat en 2024. Habituellement, au mois d'avril des réaménagements du calendrier scolaire entraînent la suppression des cours de l'après-midi. Cette année, en raison de la forte chaleur, la durée de la journée a été « réduite afin de protéger les enfants des températures

élevées ». Cela représente un défi supplémentaire quant à la qualité de l'apprentissage, estime le rapport.

Éducation résiliente En 2024, au moins 242 millions d'enfants à travers le monde ont vu leur scolarité perturbée par des événements climatiques extrêmes. C'est donc l'occasion pour l'UNICEF d'inviter les décideurs à investir dans une éducation « sûre, écolo-

Selon l'UNICEF, au Mali, 4 443 497 élèves ont été affectés par les perturbations scolaires liées au climat en 2024.

gique et résiliente ». D'autant que les écoles restent sous-équipées face aux conséquences de cette crise. Les investissements orientés sur le changement climatique dans le domaine de l'éduca-

tion restent faibles et les données sur les effets des phénomènes climatiques sur les perturbations scolaires sont limitées. Les efforts doivent donc être orientés vers la transformation des salles de classe pour les rendre résilientes au changement climatique, d'autant que ces phénomènes seront de plus en plus fréquents, selon les prévisions, à partir de 2050. Avec huit fois plus d'enfants exposés aux vagues de chaleur et trois fois plus d'enfants exposés aux crues extrêmes par rapport aux années 2000. « Les enfants sont plus vulnérables aux impacts des crises liées aux événements météorologiques, notamment aux vagues de chaleur, aux tempêtes, aux sécheresses et aux inondations, qui sont plus intenses et plus fréquentes », explique la Directrice générale de l'UNICEF.

En tête des aléas climatiques ayant causé le plus de perturbations en 2024, les vagues de chaleur ont entraîné le plus de fermetures d'écoles, avec 118 millions d'élèves impactés rien qu'au mois d'avril. ■

EN BREF

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS EN 2024 : UN BILAN ALARMANT



L'Office Central des Stupéfiants (OCS) a publié son rapport annuel 2024, révélant des chiffres préoccupants sur le trafic de drogue au Mali. Les saisies incluent 89 briques de cannabis, 1 952 kg, 625 boules, 16 paquets et 5 568 sachets, ainsi que la destruction de 20 498 pieds de cannabis. Les nouvelles drogues, telles que le Skunk (30 kg, 12 g et 2 206 sachets) et le Kush (121 kg, 34,5 boules et 1 479 sachets), gagnent du terrain. Les autorités ont également intercepté 31 kg 325 g de cocaïne et 4 078 doses, ainsi que 130 g de dérivés d'héroïne et 1 964 doses. Concernant les psychotropes, les saisies incluent 683 plaquettes et 491 175 comprimés de Tramadol, ainsi que 92 785 comprimés de Diazépam. Les produits pharmaceutiques contrefaits représentent un total de 4 tonnes 708 kg 106 g, 1 000 plaquettes et 720 ampoules. Les forces de l'ordre ont également saisi 39 appareils de chicha et accessoires. Au total, 586 personnes ont été interpellées, dont 429 pour détention et vente et 157 sont activement recherchées. Parmi les interpellés, 408 sont des nationaux et 21 des étrangers. En parallèle, l'OCS a mené 84 campagnes de prévention et de sensibilisation à travers le pays, ciblant principalement la jeunesse et les forces de l'ordre et touchant plus de 4,8 millions de personnes. Ces initiatives se sont déroulées dans les garnisons, les centres de formation militaire et les lieux de rassemblement des jeunes, en utilisant divers canaux pour atteindre la majorité de la population. ■

RDC : GOMA FACE À UNE CRISE HUMANITAIRE DRAMATIQUE

La situation en République Démocratique du Congo (RDC) connaît une escalade préoccupante, notamment à Goma, capitale du Nord-Kivu, où les combats entre l'armée congolaise et les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda, ont intensifié la crise humanitaire.

MASSIRÉ DIOP



Des habitants de Goma fuyant les violences.

Depuis le 23 janvier 2025, les affrontements ont contraint des centaines de milliers de personnes à fuir, exacerbant une situation déjà critique. Le Coordinateur humanitaire en RDC, Bruno Lemarquis, a exprimé sa profonde inquiétude face à l'intensification des combats autour de Goma et à leurs répercussions croissantes sur les civils. Des sites de déplacement accueillant plus de 300 000 personnes ont été vidés en quelques heures, laissant les déplacés sans abri ni assistance. Le Conseil de Sécurité des Nations

Unies s'est réuni le 27 janvier en session d'urgence, appelant à une action immédiate pour mettre fin à l'escalade de la violence. Le Secrétaire Général a fermement condamné l'offensive en cours et les avancées du M23 vers Goma, soutenues par les Forces de défense rwandaises. Il a également déploré la mort de trois Casques Bleus des Nations Unies, soulignant la gravité de la situation. La situation à Goma est très préoccupante. Les hôpitaux sont débordés, avec des centaines de blessés par balles, obus et éclats d'obus, et des corps jonchant

les rues. L'International Committee of the Red Cross a exprimé son inquiétude quant au risque de propagation de virus dangereux tels qu'Ebola, en raison des combats à proximité d'un laboratoire de la ville. Des manifestations à Kinshasa, ciblant les ambassades de pays perçus comme soutenant les rebelles, ont augmenté les tensions diplomatiques. Des rassemblements violents ont eu lieu devant les ambassades de France, des États-Unis, de Belgique et du Rwanda, avec des actes de vandalisme et des incendies. Le rôle du M23, soutenu par le Rwanda, est au cœur de la crise. Le groupe rebelle a capturé des villes stratégiques, dont Sake, coupant les lignes d'approvisionnement vers Goma. Le gouvernement congolais accuse le Rwanda d'utiliser le M23 comme force par procuration pour s'emparer de territoires riches en minéraux, essentiels à la production de technologies modernes. La communauté internationale appelle à un cessez-le-feu immédiat et à la reprise des négociations. Des efforts diplomatiques sont en cours, avec des discussions entre les Présidents congolais et rwandais pour tenter de désamorcer la crise.

La situation reste volatile et des mesures urgentes sont nécessaires pour protéger les civils, fournir une aide humanitaire et restaurer la paix. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

UNION AFRICAINE : TROIS CANDIDATS À LA PRÉSIDENTENCE DE LA COMMISSION

Les 15 et 16 février 2025, lors du 38ème Sommet de l'Union Africaine à Addis-Abeba, les chefs d'États et de gouvernements éliront le successeur de Mousa Faki Mahamat à la présidence de la Commission. Les candidats en lice sont Mahamoud Ali Youssouf, ministre des Affaires étrangères de Djibouti depuis 2005, Raila Odinga, ancien Premier ministre kényan et Richard Randriamandrato, ancien ministre des Affaires étrangères de Madagascar. Mahamoud Ali Youssouf bénéficie d'un léger avantage grâce à sa maîtrise du français, de l'arabe et de l'anglais, facilitant ainsi la communication au sein de l'UA. Il a déclaré que ses priorités incluaient la résolution des crises dans les Grands Lacs, le Sahel et d'autres zones sensibles du continent. Quant à Raila Odinga, il a axé sa candidature sur le développement des infrastructures et l'intégration régionale. De son côté, Richard Randriamandrato entend apporter une perspective différente à la Commission de l'UA, en mettant l'accent sur des propositions économiques pour le continent. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

NARA : LES ENSEIGNANTS EN GRÈVE

Les enseignants de la région de Nara observent depuis le 28 janvier 2025 un mot d'ordre de grève. Motif : le non-paiement du salaire du mois de janvier avant le 25. « Conformément à la lettre N°001112/MATD-SG, en date du 24 février 2021, du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, les enseignants de la région de Nara observeront un arrêt de travail à compter du mardi 28 janvier 2025 sur toute l'étendue de la région, jusqu'au paiement intégral des salaires du mois de janvier 2025 », avait prévenu la Synergie des syndicats dans un communiqué publié le 27 janvier. En vertu d'une lettre du 19 mai 2011 du ministre de l'Économie et des Finances, le délai de paiement des salaires des fonctionnaires des collectivités territoriales est fixé au 25 du mois en cours. ■

CAN 2025 : QUELLES CHANCES POUR LES AIGLES DU MALI ?

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé au tirage au sort de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN Maroc 2025) le 27 janvier 2025. Logé dans le groupe A, aux côtés du pays hôte, le Maroc, de la Zambie et des Comores, le Mali peut-il viser loin ?

MOHAMED KENOUI



Les Aigles affronteront la Zambie, le Maroc et les Comores lors du 1er tour de la CAN 2025.

Éliminé dans la douleur en quarts de finale lors de la CAN 2023, le Mali a de grandes ambitions pour le prochain rendez-vous continental, qui se tiendra du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 dans le royaume chérifien. Mais, pour atteindre au moins le der-

nier carré de la compétition, les Aigles doivent d'abord s'extirper du groupe A, a priori abordable. Les protégés de Tom Saintfiet entreront en lice le 22 décembre face à la Zambie, avant de se mesurer au Maroc le 26 décembre et de finir la phase de groupe le 29 décembre contre

les Comores. Pour ne pas se compliquer la tâche, il est primordial pour le Mali de s'imposer d'entrée face à la Zambie avant d'affronter le Maroc dans un match qui, selon plusieurs observateurs, devrait être décisif pour la première place du groupe. « C'est vrai que c'est une poule très difficile, avec des équipes qui sont très compliquées à jouer. Mais j'ai confiance en l'équipe du Mali. Si nous sommes solides et que nous abordons le tournoi avec beaucoup de discipline et de rigueur, je pense que nous pouvons sortir de cette poule », confie Momo Sissoko, ancien international malien. Pour sa part, le sélectionneur national, Tom Saintfiet, est également confiant. « Nous voulons jouer 7 matchs, rester jusqu'à la grande ou la petite finale. Nous allons bien nous préparer. J'espère que tous les joueurs seront épargnés de blessures et seront prêts pour la compétition », affirme le technicien belge.

Selon plusieurs observateurs, ce groupe A est à la portée du Mali, qui devrait, au pire des cas, finir derrière le Maroc, mais devant la Zambie et les Comores. Toutefois, ces deux dernières équipes ont les moyens de bousculer la hiérarchie dans ce groupe. La Zambie, vainqueur de la CAN en 2012, a terminé 1er de son groupe de qualification pour la CAN 2025 devant la Côte d'Ivoire. Les Comores, malgré leur absence à la dernière CAN, avaient marqué les esprits en 2022 en atteignant les huitièmes de finale pour leur toute première participation. ■

CHAN 2024 Les nouvelles dates dévoilées

Quelques jours après le report du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), la CAF a annoncé dans un communiqué publié le 28 janvier 2025 les nouvelles dates de la compétition. Elle se tiendra du 2 au 30 août 2025 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. C'est l'une des nombreuses décisions prises à l'issue de la réunion du Comité exécutif de l'instance dirigeante du football africain, dirigée par son Président, Patrice Motsepe, lundi dernier à Rabat, au Maroc, en marge du tirage au sort de la CAN 2025. La CAF avait annoncé le report du CHAN 2024, décalé en 2025, le 14 janvier dernier, en raison du retard accusé par les pays hôtes dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. Le CHAN, compétition exclusivement dédiée aux joueurs locaux évoluant dans les championnats de leurs pays, en sera à sa 8ème édition. ■



CARTONS DE LA SEMAINE

Burak Yilmaz a été nommé entraîneur de Kasimpasa ce mardi 28 janvier. Ce sera la troisième expérience pour l'ancien buteur turc, qui a pris sa retraite en 2023 après une dernière pige au Fortuna Sittard. Yilmaz a assuré l'intérim à Besiktas en 2023, puis a passé quelques mois à Kayserispor en 2024, avant de démissionner.

L'ancien milieu international belge **Radja Nainggolan** a été inculpé mardi 28 janvier dans une affaire de trafic international de cocaïne, au lendemain de son interpellation avec 17 autres suspects. Le footballeur de 36 ans a été inculpé de « participation à une organisation criminelle », puis remis en liberté sous conditions.

SÉGOU'ART – FESTIVAL SUR LE NIGER 2025 : UNE 21^{ÈME} ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Du 4 au 9 février 2025, la « Cité des Balanzan » accueillera la 21^{ème} édition de Ségou'Art – Festival sur le Niger, un événement culturel majeur au Mali et en Afrique de l'Ouest. Sur le thème « Diversité culturelle, paix et unité », le festival vise à promouvoir la richesse artistique et la cohésion sociale à travers une programmation variée.

MASSIRÉ DIOP



Ségou'art 2025 se tient du 4 au 9 février dans la cité des Balanzan.

Créé en 2005, le Festival sur le Niger est une plateforme d'expression artistique couvrant musique, arts visuels, théâtre, danse, artisanat et conférences. Il attire chaque année des milliers de visiteurs locaux et internationaux, contribuant ainsi au rayonnement culturel de Ségou. La musique reste l'un des points forts du festival. Cette année, des artistes renommés comme Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Sékouba Bambino (Guinée) et

Alif Naaba (Burkina Faso) sont attendus pour animer des concerts géants, célébrant la diversité musicale africaine. Le Salon d'art contemporain mettra en avant les jeunes talents maliens avec l'exposition « Bi Mali », qui offrira une perspective moderne sur la scène des arts plastiques du pays. Introduite en 2024, la « Nuit du Pagne Tissé » revient pour célébrer les tissus locaux et le bogolan, symboles du textile malien.

L'événement comprendra défilés de mode, expositions-ventes, ateliers et master-classes, valorisant le savoir-faire des artisans. La « Ségou Hip Hop Night » offrira une scène aux artistes urbains du Mali et de la sous-région, confirmant l'essor du rap et du hip-hop africains. Autre moment fort, la « Caravane Culturelle pour la Diversité » visant à dévoiler la richesse culturelle du Mali et des pays partenaires à travers des rencontres communautaires, soirées de diversité culturelle, ateliers environnementaux et discussions sous la tente touarègue. Le concours « Talents de la Cité » rassemblera près de 300 jeunes artistes (De 18 à 35 ans) dans les domaines de la musique et des arts visuels, offrant une opportunité de visibilité aux créateurs émergents. En parallèle, la Foire de Ségou (du 3 au 10 février) réunira 400 artisans et créateurs locaux et internationaux, offrant une vitrine à l'artisanat et aux produits agricoles. Cet événement attire chaque année des centaines de milliers de visiteurs et favorise ainsi la promotion de l'économie locale.

Avec une programmation diversifiée et un fort accent sur la diversité culturelle, la paix et l'unité, les initiateurs promettent que la 21^{ème} édition de Ségou'Art – Festival sur le Niger sera un moment de célébration et de partage qui renforcera les liens entre les cultures africaines et des autres continents. ■

INFO PEOPLE

ELMEHDI : LE VIRTUOSE DE LA GUITARE REVIENT À GAO



Le virtuose Elmehdi Ag Agali se produira lors de « La Nuit de la Guitare Agna » au Fleur du Désert à Gao, le 31 janvier 2025 à 21h. L'événement est organisé par Iddy Wallét Almoustapha et Zouk Ag Acherif, qui en assurera également la présentation. Originaire de Gao, Elmehdi est reconnu pour sa maîtrise exceptionnelle de la guitare, notamment dans le style Assouf. Son retour est attendu avec enthousiasme par le public. Il a participé à de grands événements tels que le Festival au Désert et le Festival sur le Niger, où il a partagé la scène avec des figures emblématiques de la musique malienne. Ce concert promet une soirée inoubliable à ses admirateurs.

COUPLE OBAMA : AU BORD DE LA RUPTURE ?



Des rumeurs persistantes circulent sur la séparation entre l'ancien Président américain Barack Obama et son épouse, Michelle. Des apparitions séparées lors d'événements protocolaires (comme l'enterrement de Jimmy Carter et l'investiture de Donald Trump) ont alimenté ces spéculations. Même si le 17 janvier dernier Barack Obama a rendu hommage à son épouse à l'occasion de son anniversaire, les rumeurs concernant une prétendue relation avec Jennifer Aniston circulent. Ce n'est pas la première fois que l'ancien Président est accusé d'avoir eu une relation avec elle. « Je connais bien mieux Michelle Obama que Barack Obama », a déclaré l'actrice américaine, qui a démenti ces rumeurs la concernant.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



**Nos solutions de
connectivité**

Hébergez vos données
en toute **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

